

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉES GÉNÉRALES Ordinaire - Extraordinaire

Samedi 31 janvier 2015

CNOSF - Maison du Sport Français

1, avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS CEDEX 13

A/ Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 10h10 par le Président Anthony ELKAÏM.

L'ensemble des documents utilisés pendant l'assemblée a été remis aux participants à leur arrivée.

Préambule : Vérification du Quorum

Après décompte et vérification des participants, 48 votants présents sur 62, représentant 26 718 voix sur 34 835 possibles. Conformément à l'article 5.12 des statuts fédéraux, le quorum est atteint, l'assemblée générale peut donc se tenir.

Avant de faire lecture de son rapport moral, le président rend hommage à Médéric Chapitoux, pour son investissement et son travail durant toutes les années au service de la FFSCDA.

1/ Rapport moral du Président et vote¹

Avant de faire procéder au vote, le Président propose le vote à main levée. La proposition est retenue à l'unanimité.

Anthony ELKAÏM débute son rapport en remerciant l'assemblée pour sa présence et se félicite de sa tenue au CNOSF, « maison du sport français » dont la fédération est dorénavant membre à part entière.

Après avoir complimenté les athlètes des Equipes de France qui ont fait briller la Fédération à l'international, il présente la nouvelle Direction Technique Nationale avec Albert PERNET, DTN et Pierre-Yves ROQUEFERE, Directeur des Equipes de France qui ont rejoint Laurent BOIS.

Il décrit le travail effectué comme étant toujours mené dans l'intérêt des licenciés, dans le respect des valeurs sportives et des engagements pris pour le développement et la progression des disciplines et la sécurisation des pratiques.

Il illustre ses propos avec l'exemple du secteur de l'arbitrage qui comptabilise une vingtaine de juges-arbitres récemment qualifiés en Thaïlande et 20 autres qui suivent, pendant même que se tient l'Assemblée Générale, un stage de formation avec le responsable mondial de la Wako, Vadim UKRAINSEV.

Il rappelle le redressement financier, l'indépendance actuelle et l'endettement nul de la Fédération.

Il fait ensuite part des projets pour les 2 ans à venir parmi lesquels :

- Renforcement du travail des Commissions existantes,
- Création des Commissions Sanda-Boxe chinoise et Pancrace,
- Augmentation des rencontres internationales et participation à des galas ou des tournois,
- Convention de partenariat avec 3 fédérations amies pour multiplier les échanges et les rencontres,
- Création de la ligue professionnelle,
- Optimisation des services sous l'impulsion de la nouvelle Directrice, Nicole SOLA,
- Communication sur la nouvelle identité (appellation, logo) pour conforter la position de la fédération.
- Accompagnement des ligues pour la mise en conformité des statuts et des modifications administratives et territoriales.

Le Président conclut son rapport moral en rappelant l'impérieuse nécessité d'une bonne cohésion d'ensemble et en remerciant toutes les forces vives : bénévoles, cadres, salariés, prestataires, partenaires qui participent au rayonnement de la Fédération.

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité.

¹ Annexe 1

2/ Rapport moral du secrétaire général².

Le secrétaire général, Raynald AMADEI fait lecture de son rapport moral. Il réaffirme les choix fondamentaux de la FFSCDA : rigueur, objectivité, transparence. Il insiste sur le devoir de chacun de continuer dans cette voie, quels que soient les critiques et les jugements extérieurs. Il précise que ce sont ces positions claires et intransigeantes qui nous valent le soutien du Ministère des Sports, du CNOSF et qui petit à petit recueilleront aussi les suffrages des clubs récalcitrants. Il remercie les élus, les cadres techniques et les salariés pour leur engagement.

Le rapport du secrétaire général est voté à l'unanimité.

3/ Rapport de la Direction Technique Nationale³.

Le Directeur Technique National, Albert PERNET, expose le rapport d'activité de la DTN en précisant qu'il est dans une situation un peu particulière puisqu'il présente un bilan d'actions auxquelles il n'a participé que très partiellement puisqu'il est en poste depuis le 1^{er} octobre 2014.

Il rappelle néanmoins les grandes lignes de la convention d'objectifs, des compétitions nationales, des équipes de France, de la Formation.

Il évoque les changements qui ont marqué 2014 : la réforme des compétitions, la procédure des galas,

Enfin il présente les perspectives de 2015 avec l'arrivée du 3^e cadre technique, Pierre-Yves ROQUEFERE, comme celles d'une consolidation institutionnelle de la FFSCDA et d'une nouvelle phase de développement.

4/ Rapport du médecin fédéral⁴

Le docteur Philippe DELIAC débute son rapport en rappelant à l'assemblée l'importance de faire remonter les informations concernant les KO. Ces éléments sont essentiels au suivi et à la sécurité des combattants.

Il reprecise le rôle de la commission médicale qui doit participer à l'amélioration des procédures et à la structuration des ligues sur le plan médical. A cet effet il appelle les responsables de ligues à rechercher des équipes médicales (kinés, médecins, ...).

Il présente la prochaine publication d'un article sur une action de recherche, informe sur la réunion des médecins au siège de la Fédération le 14 mars ainsi que sur la tenue d'un congrès sur la cognition et la performance qui aura lieu en septembre prochain.

Le docteur DELIAC termine son rapport en évoquant le manque d'informations révélées sur le terrain au sujet du dopage.

² Annexe 2

³ Annexe 3

⁴ Annexe 4

5/ Rapport d'activités de la Trésorière Générale et présentation du budget 2014⁵

La trésorière Sylvie SIREROL confirme que la stratégie financière mise en place en 2013 continue de porter ses fruits avec une progression de 27 % sur le résultat de l'exercice. Les licences et affiliations sont en légère augmentation de 3% et, malgré une baisse des produits de formation (10%), la trésorerie à la fin décembre est de 735 K€ et l'endettement est nul.

Elle précise néanmoins que cette situation favorable reste néanmoins fragile et qu'il faut continuer de poursuivre les efforts pour maintenir cette bonne santé financière.

Après son rapport, La Trésorière Générale commente les grands axes du bilan comptable 2014 qui avait préalablement été transmis par mail aux membres de l'assemblée.

Le rapport de la Trésorière et les comptes 2014 sont approuvés et votés à la majorité, moins une abstention (338 voix).

6/ Rapports du Commissaire aux comptes⁶

Ludovic Pouzol, Commissaire aux comptes, procède à l'énoncé des vérifications qu'il a effectuées et qui l'ont conduit à certifier les comptes 2014 dans le cadre de son rapport général.

Toutes les procédures comptables respectent la réglementation en vigueur.

Il procède ensuite à la lecture de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Renouvellement du Mandat du Commissaire aux comptes.

A l'issue de l'exposé du Commissaire aux comptes, le Président prend la parole pour rappeler qu'en vertu des articles L. 823-1 et L823-3 du Code de commerce, il appartient à l'Assemblée Générale de procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes de la Fédération,

Il est proposé un nouveau mandat de 6 ans pour ADH Experts.

Le renouvellement du mandat de ADH Experts est voté à l'unanimité.

7/ Présentation du budget prévisionnel 2015⁷

Sylvie SIREROL expose le budget prévisionnel 2015 qui s'inscrit dans la même veine que le précédent. Une augmentation notable est prévue : celle du « sportif » qui est liée à l'augmentation de l'activité dans ce domaine, notamment avec la constitution de la nouvelle DTN. Par ailleurs une économie liée aux diminutions des charges extérieures devrait être réalisée.

Le budget prévisionnel 2015 est voté à l'unanimité.

⁵ Annexe 5

⁶ Annexe 6

⁷ Annexe 7

8/ Construction d'une stratégie financière⁸

Jean-Marie MORATO, conseil en entreprises et contrôleur de gestion à la fédération depuis juin 2013 a présenté à l'Assemblée, un PowerPoint développant la construction d'une stratégie afin de consolider l'indépendance financière de la Fédération. La prestation de Jean-Marie MORATO est chaleureusement applaudie.

Après une pause-déjeuner, à 13 heures 30 l'Assemblée Générale extraordinaire est ouverte.

Le président rappelle à l'Assemblée que le changement de nom : FFKMDA décidé depuis 2014 en accord avec le ministère de tutelle et le CNOSF afin de mieux identifier la fédération doit être entériné en AG et sera utilisé dès à présent.

Il annonce que le site de la fédération va profiter de ce changement de nom pour proposer un nouveau visuel. Il aurait souhaité que Mohamed KADIK, le webmaster, puisse procéder à une démonstration mais le matériel en place dans la salle du CNOSF n'est pas adapté.

1/ Modifications des statuts

Le secrétariat de la Fédération a préparé des bulletins de vote en identifiant point par point les principaux changements proposés dans les statuts.

Les changements portent sur :

4.4 : introduction des sociétés privées, 6.5 : non remplacement systématique des postes vacants au CD, 6.8 : constitution des listes de candidats au CD, 6.16 : révocation des membres du CD, 6.24 : constitution du Bureau exécutif, 6.26 : vacance du poste de Président, 6.34 : nécessité de présence d'au moins 5 membres pour valider les décisions en Bureau exécutif, 7.4 : constitution des commissions.

Résultats des votes

Articles	POUR	CONTRE	ABSTENTION
4.4	25 768		
6.5	25 768		
6.8	25 768		
6.16	25 768		
6.24	20 382	5386	
6.26	23 608	676	1484
6.34	25 768		
7.4	25 768		

Les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité

⁸ Annexe 8

2/ Modifications et mise à jour des règlements intérieur, disciplinaire, disciplinaire pour la lutte anti-dopage.

Les modifications apportées au Règlement intérieur sont indissociables des changements apportés aux statuts, les changements sur le règlement disciplinaire concernent l'allongement des délais de procédure, aucun changement de fond n'est apporté au règlement disciplinaire pour la lutte anti-dopage, il ne s'agit, concernant ce règlement que d'une mise à jour.

3/ Elections aux postes vacants du Comité Directeur

3 postes sont à pourvoir.

Le Président rappelle en préambule que conformément aux directives ministérielles et afin de préserver la représentativité féminine au sein du Comité Directeur, une femme doit être élue.

Il présente les différents candidats :

Jean-Michel AUBERT, Didier AZOULAY, Thierry NELSON, Angélique PITIOT, Gérard SCEMAMA, Haykail ZAEIR.

Résultats des votes

Candidats	Nbre de voix
AUBERT J-M.	3 281
AZOULAY D.	24 206
NELSON T.	226
PITIOT A.	23 434
SCEMAMA G.	10 786
ZAEIR H.	14 663

Les nouveaux membres du Comité Directeur élus à la majorité sont Didier AZOULAY, Angélique PITIOT et Haykail ZAEIR

4/ Tarif licences, affiliations.

- Affiliation : Prix inchangé
- Licences : Prix adulte, jeune : inchangé

Il est proposé que les licences des différents corps d'intervenants soient identifiées et éventuellement cumulées :

- licence avec mention de dirigeant, juge arbitre, d'entraîneur

Licence pro : entre 80 et 100 euros

Licence d'organisateur de gala : 5 000 euros

Licence de speaker : 35 euros

La modification du prix des licences PRO est votée à la majorité moins deux votants représentant 338 et 453 voix soit 791 voix

5/ Questions Diverses

Pendant le comptage des voix, organisé par la commission électorale, l'assemblée profite de cet intermède pour échanger sur différents sujets :

Formation :

- Allongement du délai entre le BMF1 et le BMF2

Pro :

- Discussion sur les différents niveaux des pros
- Organisation des combats sur format 3 X 2
- Possibilité pour les classes A de boxer en « pro » sans protection contre un autre classe A

Compétitions :

- Organisation de compétitions en ligues du Limousin pour un France/Turquie, en Corse pour du K1 et du Muay, sur Guéret pour du K1 et du Muay.

Le Président remercie les membres de l'assemblée pour leur présence et se félicite de la qualité des échanges entre les différents membres de l'assemblée générale. Il clôture l'assemblée générale ordinaire à 16h00.

Le Président,
Anthony ELKAÏM



Le Président Délégué
Nadir ALLOUACHE



ANNEXES

- Annexe 1 : Rapport moral du Président, **Anthony ELKAIM**
- Annexe 2 : Rapport moral du Secrétaire Général, **Raynald AMADEI**
- Annexe 3 : Rapport du Directeur Technique National, **Albert PERNET**
- Annexe 4 : Rapport du Médecin fédéral, **Philippe DELIAC**
- Annexe 5 : Rapport de la Trésorière Générale et Budget 2014, **Sylvie SIREROL**
- Annexe 6 : Rapports du Commissaires aux comptes, **Ludovic POUZOL**
- Annexe 7 : Budget prévisionnel 2015
- Annexe 8 : Stratégie Financière, **Jean-Marie MORATO**